



MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD RAPPORT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Lors de la séance extraordinaire tenue le 24 janvier 2022, le conseil municipal a présenté les prévisions budgétaires 2022 démontrant des revenus de 3 727 106 \$, des dépenses de 4 095 427 \$ et la conciliation à des fins fiscales de 368 321 \$ pour l'atteinte d'un équilibre budgétaire. Les revenus budgétaires sont en hausse de 1,78 % et les dépenses sont en hausse de 0,86 % par rapport au budget précédent. Le rôle d'évaluation imposable a augmenté de 1,27 %, soit de 222 936 900 \$ à 225 782 900 \$. Il s'agit de la troisième année du rôle d'évaluation 2020-2022.

Les dépenses en administration sont en hausse notamment pour permettre l'accompagnement du conseil municipal dans le processus d'embauche d'un nouveau directeur général, la négociation de la convention collective et d'autres charges en lien avec les ressources humaines. Les dépenses pour la sécurité publique et les transports restent similaires par rapport à l'année dernière. L'augmentation pour l'hygiène du milieu est principalement due aux coûts de fonctionnement de l'unité de traitement, la collecte des déchets et la réparation de pompes pour le réseau d'égout. L'aménagement, l'urbanisme et le développement ainsi que les loisirs et la culture restent avec des dépenses comparables à 2021. Il est à noter qu'un montant de 47 000 \$ est réservé pour l'appui de projets structurants et l'aide aux entreprises. Les frais de financement pour les règlements d'emprunt restent aussi similaires à l'année dernière.

Le taux pour les immeubles industriels reste à 2.42 \$, celui pour les immeubles non résidentiels demeure à 1.90 \$ et le taux pour les immeubles résidentiels est maintenu à 1.00 \$. De ces taux, 0.1021 \$ est affecté aux remboursements du service de la dette.

Le taux de la taxe de service d'eau résidentiel augmente de 40 \$ pour s'établir à 315 \$ (275 \$ en 2021). La taxe de service d'égout reste à 140 \$ et pour le service des ordures à 200 \$. La taxe pour la vidange des fosses septiques est augmentée à 67 \$ (61,50 \$ en 2021) pour une résidence et 33.50 \$ (31.75 \$) pour un chalet.

Ainsi, la résidence unifamiliale du secteur urbain évaluée à 164 749 \$ verra son compte de taxes s'établir à 2 566.09 \$, en hausse de 23.53 \$ (1.05 %) par rapport à l'année précédente. Une résidence unifamiliale en villégiature permanente évaluée à 358 600 \$ verra son compte de taxes s'établir à 3 853.00 \$, en hausse de 5.50 \$ (0.1 %) par rapport à l'année précédente. Enfin, une résidence unifamiliale en villégiature saisonnière évaluée à 151 100 \$ verra son compte de taxes s'établir à 1 684,50 \$, en hausse de 2.75 \$ (0.1 %) par rapport à l'année précédente.

Le plan triennal des immobilisations prévoit des investissements de 2 268 800 \$ en 2022, et ce, principalement pour la déphosphatation des étangs d'épuration (1 675 000 \$), la conversion des lampadaires au DEL (125 000 \$), l'amélioration du skatepark (36 500 \$), la réalisation d'un tronçon de la Véloroute des Bleuets (125 000 \$), l'implantation d'un système de climatisation notamment pour la salle communautaire Gaston Vallée (50 000 \$) ainsi que la reconstruction de la cabane et des clôtures du terrain de baseball (31 500 \$). La Municipalité prévoit obtenir des subventions de 1 528 550 \$ et le reste sera financé par des règlements d'emprunt et les réserves financières.

En 2023 et 2024, des investissements de 6 713 000 \$ et 2 232 500 \$ sont prévus respectivement pour, entre autres, la reconstruction d'une section de la conduite d'amenée (1 835 000 \$), la reconstruction des trottoirs de la rue Principale (425 000 \$), le développement du Parc municipal (200 000 \$), l'entretien de certains bâtiments et parcs municipaux (257 500 \$), le projet de desserte en aqueduc et égouts du secteur Est (4 300 000 \$) et la reconstruction d'une nouvelle rue résidentielle (1 500 000 \$).

	BUDGET 2021	BUDGET 2022
Taxes générales sur la valeur foncière (/100 \$)		
Taxe foncière générale de base (imm. résiduels)	1.00 \$	1.00 \$
Taxe foncière générale immeubles non résidentiels	1.90 \$	1.90 \$
Taxe foncière générale immeubles industriels	2.42 \$	2.42 \$
Service d'eau (unitaire)		
Résidentiel & commercial	275.00 \$	315.00 \$
Chalet	193.00 \$	221.00 \$
Ferme	675.00 \$	773.18 \$
Chambre	119.38 \$	136.74 \$
Service d'égout (unitaire)		
Résidentiel & commercial	140.00 \$	140.00 \$
Ferme	70.00 \$	70.00 \$
Chambre	60.00 \$	60.00 \$
Service d'ordures (unitaire)		
Résidentiel	200.00 \$	200.00 \$
Chalet	140.00 \$	140.00 \$
Industries, commerces et institutions (ICI) annuels	449.00 \$	449.00 \$
Ferme	298.00 \$	298.00 \$
Service de vidange de fosses septiques (unitaire)		
Permanent	61.50 \$	67.00 \$
Saisonnier	30.75 \$	33.50 \$
Secteur aqueduc urbain (/100 \$)		
	0.09 \$	0.09 \$
Secteur aqueduc des Sables (/100 \$)		
	0.16 \$	0.16 \$
Secteur aqueduc industriel (/100 \$)		
	0.08 \$	0.08 \$
Secteur égout industriel (/100 \$)		
	0.08 \$	0.07 \$

Secteur égout (/100 \$)	0.08 \$	0.07 \$
Secteur Baie-des-Cèdres Est (/100 \$)	0.14 \$	0.14 \$
Secteur aqueduc Laforest (/100 \$)	0.38 \$	0.33 \$
Secteur Baie-du-Repos	1 169.96 \$	1 181.90 \$
	BUDGET 2021	BUDGET 2022
Données générales		
Évaluation imposable totale	222 936 900 \$	225 782 900 \$
Évaluation imposable immeubles non résidentiels	16 534 532 \$	16 788 142 \$
Évaluation imposable immeubles industriels	11 622 120 \$	9 545 320 \$
Proportion médiane	100 %	97 %
Facteur comparatif	1,00	1,03
Revenus		
Taxes sur la valeur foncière		
Taxe foncière résiduelle	1 906 816 \$	1 993 725 \$
Taxes de secteur - service de la dette	138 426 \$	123 877 \$
Taxe fonc. sur les immeubles non résidentiels	311 988 \$	318 975 \$
Taxe fonc. sur les immeubles industriels	281 255 \$	218 897 \$
Taxes sur une autre base		
Écoprêt, Val-Jalbert, etc.	71 171 \$	50 640 \$
Service d'eau	218 642 \$	250 348 \$
Service d'égout et traitement des eaux usées	82 510 \$	82 470 \$
Service pour les matières résiduelles	305 131 \$	310 415 \$
Occupation de roulottes	8 000 \$	9 000 \$
Centre d'urgence 9-1-1	10 500 \$	10 500 \$
Païement tenant lieu de taxes	46 976 \$	46 473 \$
Transferts	111 014 \$	120 369 \$
Services rendus	30 684 \$	14 717 \$
Imposition de droits, intérêts et autres	138 700 \$	176 700 \$
Total des revenus	3 661 813 \$	3 727 106 \$
Charges		
Administration générale	842 052 \$	872 399 \$
Sécurité publique	447 724 \$	454 371 \$
Transport	1 002 274 \$	981 272 \$
Hygiène du milieu	810 936 \$	818 565 \$
Santé et bien être	19 500 \$	15 710 \$
Aménagement, urbanisme et développement	275 525 \$	296 684 \$
Loisirs et culture	392 907 \$	392 397 \$
Frais de financement	269 705 \$	264 030 \$
Total des dépenses de fonctionnement	4 060 623 \$	4 095 427 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(398 810 \$)	(368 321 \$)
Conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations	490 068 \$	490 068 \$
Placement à long terme	561 619 \$	576 207 \$
Financement à long terme des act. de fonct.	0 \$	0 \$
Remboursement de la dette à long terme	(805 200) \$	(865 400) \$
Affectation aux activités d'investissement	(0) \$	(0) \$
Affectations – surplus accumulés non-affecté	0 \$	49 000 \$
Affectations – surplus accumulés affecté	89 904 \$	40 710 \$
Affectations - réserves financières et fonds réservés	62 419 \$	77 736 \$
Total des autres activités fin. et affectations	398 810 \$	368 321 \$
Excédent net	0 \$	0 \$